



Obtenez dès à présent **le Certiphyto**

avec les MFR de Poitou-Charentes !

Certificat d'aptitude à l'utilisation de produits phytosanitaires

Une formation expérimentale gratuite, pour obtenir le certificat Certiphyto pour l'achat, la vente et l'utilisation des produits phytosanitaires

Une formation adaptée à chaque domaine professionnel (2 jours de formation avec 4 modules d'une 1/2 journée chacun)

Pour cette première année, le CERTIPHYTO sera validé pour 10 ans

Prochainement dans votre Maison Familiale (à partir de février 2010) !



Le certificat CERTIPHYTO sera obligatoire à partir de 2014 pour réaliser l'achat de produits phytosanitaires pour usage professionnel, agricole ou non agricole, jardinerie, communes... Il s'agit de l'une des mesures du plan Ecophyto 2018 du Grenelle de l'environnement.

3 MFR de Poitou-Charentes agréées par le Ministère de l'Agriculture pour organiser des formations et délivrer le certiphyto

Vous pouvez-vous inscrire dès à présent auprès de la MFR :